

Arc Mosellan

## KÉDANGE-SUR-CANNER

# Le lotissement de la Forêt dominera la vallée



Photo RL

**« Le lotissement de la Forêt » prévu sur le site de l'ancien « collège de la Forêt » commence à prendre forme. à Kédange-sur-Canner. « Ouf, soupire le maire Jean Kieffer, la numérotation pour les voies A et B sont en cours de réalisation**

A ce jour ce sont 34 permis de construire qui ont été accordés, et surtout les trois premières constructions sont déjà sorties de terre. Quant à la deuxième tranche avec onze habitations elle est en voie de commercialisation ».

Lorsque ce lotissement sera achevé et les pavillons des propriétaires occupés, la commune aura gagné plus de cent habitants et passera de 1100 à 1200 habitants.

Le premier magistrat de la commune voit là l'aboutissement du projet dont la concession a été confiée début 2017 à la Sodevam. « Mais ce ne fut pas un long fleuve tranquille,

tient-il à préciser, et il n'est pas inutile de rappeler les efforts entrepris par la municipalité depuis... 2008 pour retrouver les emprises foncières communales. D'abord avec le Syndicat intercommunal du gymnase de la Forêt (toujours existant et jouxtant désormais le lotissement), puis avec les services du conseil départemental pour le désamiantage des fameux bâtiments de type Pailleron des années 1970 ».

Après cela, très gros chantier pour la démolition des ateliers, du bâtiment administratif et des logements ainsi que les trois niveaux des salles de classe, et un va-et-vient de gros camions pour charrier les gravats, certains recyclés sur place. « S'agissant de terrains à bâtir, on peut imaginer les difficiles négociations qu'il a fallu mener pour la récupération de ces terrains » conclut le maire.

Joao Pires, entrepreneur à Metzeresche, construit son pavillon « avec une vue imprenable qui me permettra depuis ma terrasse de dominer le village et la vallée de la Canner, et avec la forêt à deux pas pour les balades... » Un fort joli site sur les hauts de Kédange.



*Le pavillon de Joao Pires déjà bien avancé. Photo RL*